

Avis de constitution

SOCIETE « ASSENAMIENLIE SARL »

Siège Abidjan, ABOBO, DOKUI, non loin du rond-point de l'allocodrome. Lot 87 ilot 1, Section : MZ
parcelle : 26, Lot 87, Ilot 1

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 07/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASSENAMIENLIE SARL »

Objet :
- TRANSPORT
- QUINCAILLERIE
- SUPERETTE

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, ABOBO, DOKUI, non loin du rond-point de l'allocodrome. Lot 87 ilot 1, Section : MZ parcelle : 26, Lot 87, Ilot 1

Dirigeant(s) M TANGO H N'GUESSAN HIPPOLYTE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-02540 du 11/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°14786/GTCA/RC/2024 du 11/03/2024

